

ASSEMBLE GENERALE DE L'AMES

**mercredi 15 avril 2015, salle du
Vampire, Martigny**



Table des matières

PREMIERE PARTIE - PARTIE SYNDICALE

1. Ouverture de l'assemblée.....	3
2. Nomination des scrutateurs	3
3. Approbation du PV de l'AG 2014.....	3
4. Lecture et approbation des comptes.....	4
5. Rapport des vérificatrices des comptes	5
6. Election au poste de vérification des comptes	5
7. Etat des mandats du comité.....	5
8. Projet de création de deux commissions.....	5
9. Rapport d'activités.....	7
9.1 Axe associatif	7
9.1.1 Cours FCE sur la gestion administrative	7
9.1.2 Foire aux pratiques sur les programmes adaptés.....	7
9.1.3 « Soirée » AMES dans le cadre de la BdS.....	8
9.1.4 Bibliothèque numérique.....	9
9.1.5 Affiche	9
9.2 Axe syndical.....	10
9.2.1 Contact avec les logopédistes	10
9.2.2 Concept cantonal et ETS2.....	10
9.2.3 Organisation de l'AG.....	10
10. Discussions, débats et interrogations de l'assemblée.....	10

DEUXIEME PARTIE - PARTIE OFFICIELLE

1. Accueil des invités et mots de la SPVal.....	12
2. Synthèse des débats de l'assemblée	13
3. Parole au Chef de l'OES - informations générales	13
4. Parole au responsable MAES - informations générales	16

PREMIERE PARTIE – PARTIE SYNDICALE

1. Ouverture de l'assemblée

Notre Président, Nicolas Bressoud, annonce qu'il va tenter de passer vite sur les points traditionnels pour laisser plus de place pour les questions.

Pour cette assemblée 2015, nous comptons :

- 210 courriers envoyés
- 50 membres présents
- 58 membres excusés

2. Nomination des scrutateurs

Madame Sabine Mabillard Fazzari est nommée scrutatrice de l'assemblée.

3. Approbation du PV de l'AG 2014

M. Favre, papa de Céline Favre (secrétaire de l'AMES), a beaucoup aidé dans l'envoi des convocations (210 courriers). Notre président nous rend attentifs au fait que ce fut un travail conséquent et que, finalement, cela n'est pas bien valorisé, étant donné qu'une centaine des destinataires n'ont pas fait de retour.

- Appel pour des propositions à améliorer ce problème de communication.



Le procès-verbal de l'AG 2014 (qui se trouve sur le site de l'AMES) est approuvé par l'assemblée présente et les membres en donnent décharge à la secrétaire.

4. Lecture et approbation des comptes

Notre caissière, Michelle Weinstein, présente les comptes.

Bilan au 31.3.2015

ACTIF	
Caisse	144.45
Postfinance	27'694.75
Transitoires	0.00
TOTAL	27'839.20

PASSIF	
Transitoires	0.00
Capital initial	24'990.90
Bénéfice / Perte	2'848.30
Nouveau Capital	27'839.20
TOTAL	27'839.20

Pertes et Profits

1.4.2014 au 31.3.2015

Produits	
Cotisations	9'200.00
Ristournes SPVAL / AVECO	0.00
Divers	251.45
Total Produits	9'451.45

Charges	
Frais AG	2'641.75
Frais Secrétariat et Comité	732.40
Jetons Présence Comité	3'190.00
Frais CCP	39.00
Total Charges	6'603.15

Résultat Exercice	2'848.30
--------------------------	-----------------

La fortune de l'AMES s'élève donc à 27'839,20 frs. Cette année, le bénéfice réalisé se monte à 2'848,30 frs mais il faut prendre en compte que les cotisations 2015-2016 ont été faites plus rapidement qu'ordinaire. Sans elles, l'association aurait subi un déficit de 330 frs.

5. Rapport des vérificatrices des comptes

La parole est donnée à Sharmila Nater Comby, l'une des vérificatrices des comptes.

Les vérificatrices de comptes, Mesdames Sharmila Nater Comby et Catherine Boni, approuvent les résultats de notre caissière et lui en donnent entière décharge tout comme l'assemblée présente.

Sharmila poursuit son mandat de vérificatrice.

6. Election au poste de vérification des comptes

Catherine Boni a fini son 2^{ème} mandat et ne peut le renouveler.

- Katia Bender est d'accord de reprendre le rôle de vérificatrice des comptes.
L'assemblée présente accepte par acclamations.

7. Etat des mandats du comité

En 2015-2016,

- Nicolas Bressoud et Régis Pellissier termineront leur 2ème mandat au sein du comité.
- Michelle Weinstein et Anne-Françoise Fauquet Epiney seront à la fin de leur 1er mandat.

8. Projet de création de deux commissions

Notre Président explique que l'idée de deux commissions, l'une pour le secondaire I et l'autre pour les institutions, a pris naissance au sein du comité en raison de nombreuses questions de terrain évoquées par des ES.

Les arguments de cette création sont de/d' :

- améliorer la vision cantonale du comité.
- relever des priorités d'action pour les domaines spécifiques.

- être plus forts, plus solidaires et également plus en contact avec la réalité du terrain.

Commission pour le secondaire I

Cette commission sera présidée par Michelle Weinstein.

Lors de la foire aux pratiques, Michelle Weinstein réalisa que son expérience de l'enseignement spécialisé n'était pas la même que celles de collègues de différents CO. Or, l'AMES est plutôt centrée sur le primaire.

Celle-ci prend la parole pour expliquer ce qui a déjà été entrepris : le but est vraiment de représenter les ES du cycle et d'enrichir l'AMES. Michelle a approché les ES qui terminent leur formation et elle est face à un beau résultat : 8 réponses positives d'ES qui représentent différents CO.

- Tout est bien entendu encore « ouvert ». Les personnes intéressées contactent Michelle Weinstein.

Le travail de la commission commencera au début de l'année 2015-2016. Toutefois, rien n'est encore établi (fréquence des réunions, etc.). Ce sera discuté avec les membres de la commission.

Commission pour les institutions

Cette commission sera présidée par Anne-Françoise Fauquet-Epiney.

Le comité souhaite avoir 1 personne par institution. Dans le cadre l'AMES, nous avons eu un ES de Notre-Dame de Lourdes, actuellement une ES de La Castalie. Néanmoins, cela n'est pas suffisant. En effet, Anne-Françoise est un élément clé dans notre comité mais elle ne peut représenter l'ensemble des institutions à elle seule, d'où l'importance d'une commission.

- Appel pour les intéressés à contacter Anne-Françoise Fauquet-Epiney et d'en parler autour d'eux.

Régis Pellissier intervient pour rappeler que sur 700 élèves de l'enseignement spécialisé, 350 sont intégrés, 250 se trouvent en institution et 100 sont scolarisés en classes spécialisées. Il semble donc important de mieux représenter ces 2 derniers types de structure.

9. Rapport d'activités

Le rapport 2014 du comité a fait partie du Rapport d'activités SPVal annexé à la revue *Résonances* du mois d'avril 2015.

9.1 Axe associatif

9.1.1 Cours FCe sur la gestion administrative

L'AMES est très fière de ce cours mis en place lors de l'année 2014-2015 et financé par la HEP. Cela démontre à l'Etat qu'il pourrait très bien reconduire ce cours. -> Ce sera d'ailleurs discuté dans le cadre de la réunion de l'AMES avec l'OES.

→ Appel à transmettre des idées au comité pour d'autres cours, d'autres besoins.

Lors d'une réunion avec l'OES, la palette de cours intéressants de la HEP-VD a été évoquée -> pourquoi ne pas organiser certains de ces cours en Valais ? M. Bruno Clivaz est favorable du moment qu'une liste de 12-15 ES motivés est établie. Il ne faut donc pas hésiter à faire des propositions.

Une autre question se pose : qui devrait organiser ce genre de cours ? L'AMES ou l'Etat ? Du point de vue du comité, il semble que cela soit plutôt le rôle de l'Etat. Mais par subsidiarité, l'AMES va s'impliquer.

9.1.2 Foire aux pratiques sur les programmes adaptés

Ce fut un grand projet dont nous avons beaucoup parlé. Nicolas Bressoud précise que c'est l'une des premières fois où l'Inspectorat, les ES, la HEP se sont mis ensemble pour discuter, partager...d'une problématique ES. Le temps d'intervision fut très intéressant.

Michel Délitroz a relevé le fait que l'AMES a pu faire venir une 60aine d'ES un samedi matin. Cela démontre que, quand les formations se situent dans les demandes et les besoins, les ES s'investissent.

Cette foire aux pratiques a encouragé des personnes à (ré)intégrer l'AMES.

→ Le comité AMES aimerait bien réitérer cette idée.

9.1.3 « Soirée » AMES dans le cadre de la BdS



L'AMES a vraiment ressenti un immense plaisir d'avoir allié sa « soirée » à la BdS.

Régis Pellissier rappelle le concept : organiser chaque année une rencontre en automne (vu que l'AG est au printemps) autour d'un thème. En 2013, nous avons eu la chance d'accueillir *Gérald Métroz*.

3 axes :

- un parcours humain : témoignage d'une personne en situation de handicap
- une structure cantonale qui accueille des enfants en situation de handicap
- une thématique autour de notre profession (dyscalculie, etc.)

Cette année, ce fut le tour d'une structure cantonale avec la classe spéciale de stage pratique de Martigny à travers les témoignages de ses élèves.

L'AMES souhaite également à travers ces soirées continuer à favoriser la convivialité entre les membres.

→ Appel pour donner des suggestions. Certains ES l'ont déjà fait. Gilles Carron, excusé aujourd'hui, a notamment fait une proposition pour présenter l'ensemble des transitions après la scolarité obligatoire.

9.1.4 Bibliothèque numérique



Si nous sommes membres de la SPVal, nous avons accès à la BN. Pour les membres de l'AVECO, M. Didier Jacquier est favorable à leur donner accès moyennant une inscription comme membre passif de la SPVal.

Virginie Gillioz et Céline Favre mettent des documents sur le site de la SPVal avec, généralement, comme mot-clé principal : enseignement spécialisé. Elles accueillent avec plaisir les documents de tout ES.

9.1.5 Affiche

Une affiche pour adhérer à l'AMES va être placardée dans les différents établissements.

→ L'AMES encourage les ES à utiliser cette affiche pour parler de l'association, surtout aux nouveaux enseignants.



9.2 Axe syndical

9.2.1 Contact avec les logopédistes

Un contact avec l'association des logopédistes privés du Valais a été établi. Toutefois, nous sommes toujours face à un manque de données claires de la part de l'Etat. Lors de la rencontre avec l'OES, la question sera certainement soulevée.

→ L'AMES est donc dans une veille active.

9.2.2 Concept cantonal et ETS2

A l'heure actuelle, l'AMES n'a aucune information. Nous ne savons pas ce qui a été décidé pour l'école valaisanne. Nous ne pouvons donc rien anticiper. Le flou est, il faut l'avouer, très désagréable.

9.2.3 Organisation de l'AG

Suite à l'AG de l'année passée à Monthey, l'AMES a estimé assez décevant le nombre d'ES présents. Pour ce motif ainsi qu'en raison de la contrainte du temps pour le discours de l'intervenant concerné, Martigny a été choisi comme lieu des AG de ces prochaines années. Sa situation permet un meilleur équilibre au niveau des transports.

Par contre, certaines soirées AMES seront proposées sur des lieux différents.

10. Discussions, débats et interrogations de l'assemblée

- Est-ce que les élèves du CPS sont aussi concernés par les commissions ?
 - ➔ Le comité va réfléchir à cet aspect. Il peut être envisageable de regrouper tous les élèves du CO.
- Qu'en est-il pour les élèves qui ont fini le CO ?
 - ➔ Il y a très peu d'ES. Nous ne sommes pas très bien informés sur la capacité des centres professionnels à donner de l'aide. Les parents peuvent remplir un

formulaire sur Internet pour obtenir le soutien d'un ES. Est-ce vraiment leur rôle de faire les démarches ?

- ➔ Idée de prolonger le CO jusqu'à 20 ans car il n'y a pas assez de places de travail.
- ➔ Il arrive régulièrement que des élèves restent plusieurs années en raison du manque de place. Dans un CO, un élève va peut-être entamer sa 5ème année ! -> Ne faut-il pas créer d'autres classes de stage pratique ?

➤ Est-ce qu'il est possible de rencontrer une autre personne que M. Délitroz pour avoir d'autres informations que celles données par celui-ci ?

- ➔ Nicolas Bressoud explique que M. Délitroz sait généralement faire la part des choses, entre ce qui peut être dit et ce qui ne peut pas être dit. M. Délitroz est très attentif à nous et s'investit beaucoup. C'est un bon interlocuteur pour nous. Cela fait 6 ans bientôt qu'on collabore avec lui, nos relations sont bonnes. Nous partons du principe qu'il prend nos idées / remarques en compte et celles-ci influencent réellement sa réflexion.

➤ Est-ce que le nouveau concept signifie également un changement de statut pour l'API en 1-2H ? Comment priorise-t-on l'appui avec les enfantines ?

➤ Transition des élèves CPS du primaire au CO : y a-t-il une réelle augmentation des élèves en ES ?

➤ Pourquoi ne pas défrayer les déplacements en API ? L'assemblée comprend que cela ne doit pas être pris sur le temps scolaire mais il y a tout de même une incohérence. Il est notamment impossible de faire un 100% si un ES doit se déplacer d'un centre à un autre.

- ➔ C'est une problématique liée à la Direction.

➤ Pourquoi n'y a-t-il aucune différence de salaire entre ES en primaire et ES en secondaire alors qu'en primaire le temps est plus grand qu'au secondaire ?

DEUXIEME PARTIE - PARTIE OFFICIELLE

1. Accueil des invités et mot de la SPVal

Accueil des invités

Nicolas Bressoud souhaite la bienvenue à tous les invités présents (Mesdames Madeleine Nanchen-Seppey et Sonja Pillet et Messieurs Pascal Knubel, Jean-Daniel Métrailler, Michel Délitroz, Jean-Marie Lavanchy, Didier Jacquier et Olivier Solioz) et les remercie pour leur présence.

Nicolas souligne l'importance de leur participation à l'AG et les remercie du crédit qu'ils nous donnent ainsi que de leur collaboration.

Mots de la SPVal de la part de Didier Jacquier et Olivier Solioz



Didier Jacquier prend la parole pour la dernière fois face aux ES. Il précise que si l'AMES est la 1^{ère} à faire son AG, c'est pour éviter d'avoir celles des districts en même temps et de surcharger les ES durant la même période.

Il rappelle que si nous sommes membres de l'AMES, nous sommes alors aussi membres de la SPVal et de l'AVECO ainsi que de la FMEP.

M. Jacquier évoque également la fragilité de notre partenariat avec la FMEP en raison des décisions de l'Etat. Ce partenariat est très important pour nos associations, la FMEP est un interlocuteur privilégié. Une autre structure est en train d'être mise en place. Notons que si l'on supprime les cotisations à la source, cela peut poser problème. Il faudra chercher des membres, repenser à l'organisation de la SPVal (soit plus en district).

A priori, ETS2 ne devrait pas être mis en place en 2015.

M. Jacquier confie son sentiment de renforcer la collaboration entre enseignant ordinaire et ES, car il ne faut pas oublier qu'ils n'ont pas toujours travaillé en tant que partenaires. Il s'interroge sur comment pouvons-nous faire autrement pour améliorer notre collaboration.



Olivier Solioz, président entrant de la SPVal à partir de l'année 2015-2016, félicite Nicolas Bressoud pour son engagement. Il garantit à l'assemblée que Nicolas nous défend très bien. Il relève que travailler avec lui permet de voir les choses d'une autre manière et favorise l'implication de l'AMES dans les activités de la SPVal.

2. Synthèse des débats de l'assemblée

Nicolas Bressoud résume les débats de l'assemblée aux invités :

- ETS2, concept cantonal, économies budgétaires...
- API en 1-2H
- Formation continue
- Mutation du CPS au CO
- Transitions professionnelles
- API dans les formations professionnelles
- Déplacements

3. Parole au Chef de l'OES - informations générales



Michel Délitroz prend la parole pour apporter des précisions et des réponses aux sujets présentés. Il salue notre président, les membres de l'AMES, les 2 présidents SPVal, les Inspecteurs, les conseillères pédagogiques et le responsable de la formation MAES. Il souligne le nombre d'ES présents vu que l'AG se déroule un mercredi en fin de

journée. Cela montre la vivacité de l'association.

Il tient également à féliciter Didier Jacquier pour son travail de qualité avec qui il a collaboré lors de plusieurs occasions et relève son intérêt pour l'enfant. Il tient à souligner l'importance que l'AMES soit intégrée à la SPVal car cela montre une vision complémentaire pertinente. Il demande les applaudissements pour le président sortant de la SPVal.

Il se réjouit de collaborer avec Olivier Solioz.

Il salue l'assemblée également au nom de l'OES et s'excuse de son retard, il était en réunion avec notamment M. Cleusix qui nous salue.

ETS2

Le travail du service a été de mettre des chiffres sur l'ES.

Le budget de 2016 n'est pas encore connu, les informations sont encore en train d'être récoltées.

L'OES organise l'année scolaire 2015-2016. Cela a déjà commencé étant donné que toutes les mesures dites ordinaires ont été attribuées. Pour les mesures renforcées, une dotation provisoire a été faite.

→ stabilisation à la hausse pour 2015-2016 → nous sommes dans une légère augmentation des heures spécialisées

Situation budgétaire oblige, il est possible qu'il y ait une baisse des salaires mais ce ne sera qu'à partir du 1^{er} janvier 2016.

Concept de pédagogie spécialisée

Un travail autour de la surdité a été entrepris.

Directives concernant la collaboration ES et logopédistes

Concernant le flou entre ES et logopédistes, il est pour M. Délitroz logique et normal. En effet, le concept est là pour donner un cadre (lignes directrices) mais pas des directives strictes.

M. Délitroz évoque le principe de proximité : le service de la jeunesse a déposé un concept et c'est à l'Etat de cantonaliser, ce qui, à priori, implique une répartition des logopédistes plus harmonieuse, un apport des ressources dans les différents établissements. -> dossier encore en cours.

Rôles de Directions

Les axes ont été donnés aux Directions. Néanmoins, dans le concret, cela doit encore être construit.

Les Directions se doivent de favoriser la coordination des mesures entre elles (quelle procédure, etc.), d'établir des priorités.

Transition des enfants en fin de scolarité obligatoire

Comment intégrer ces élèves dans la vie professionnelle ? Il ne s'agit pas de faire plus d'école mais de le faire différemment, d'être à la fois créatif et cohérent. L'OES cherche des solutions tout en prenant en compte les enjeux financiers.

Appui en 1-2H

L'enseignant généraliste pourra travailler avec des petits groupes et donc plus se concentrer sur les élèves en difficultés (de langue par exemple). Cela ne concerne pas les élèves CPS.

Formation continue

Une formation obligatoire sera faite en septembre pour la dyscalculie, sûrement un mercredi.

Mutation du CPS au CO

M. Délitroz préfère ne pas entrer dans le sujet pour le moment, l'AMES n'étant pas encore prête de son côté.

API dans les formations professionnelles

Dans la loi fédérale, il est écrit qu'il peut y avoir de l'appui. Un travail est en train de se faire autour de la compensation des désavantages (troubles dys, etc.) comme par exemple au collège.

La formation professionnelle est aussi entrée dans la course.

L'IFFP (Institut Fédéral des hautes études de Formation Professionnelle, site : <http://www.ehb-schweiz.ch/fr/Pages/default.aspx>) propose de nombreuses formations ainsi que des documents très pertinents.

4. Parole au responsable MAES - informations générales



M. Lavanchy salue l'assemblée. Il souhaite clarifier les choses concernant la situation de la HEP.

Une formation est en train de se terminer mais une nouvelle volée est déjà formée : 33 inscriptions dont 17 enseignants (dont 4 doivent terminer leur Bachelor HEP, 16 provenant d'autres formations voisines (ceux-ci doivent faire des équivalences).) Pour se faire, des négociations ont dû être entreprises avec la HEP-VD (dont la responsable est Lise Gremion) par rapport à l'école normale afin d'obtenir une reconnaissance des acquis de compétences.

Prestations complémentaires : il faut toujours des crédits de 30 ECTS. Les nouveaux étudiants devront être suivis par des conseillers de terrain (ES choisis par les Directions). Comme ils doivent absolument avoir des heures d'ES, ils seront alors peut-être parfois en stage. Une formation de conseiller de terrain va être mise en place (Elle aura lieu sur le temps d'école.).

L'apéritif a été préparé par la Meunière que nous remercions chaleureusement.

pour le comité AMES
Céline Favre, secrétaire